

*Tarif des douanes*

L'arrivée de la société multinationale américaine avec ses filiales s'est produite au moment où nos industries étaient sur le point de se renforcer et de se transformer, et elle a fait avorter cette évolution. Les historiens estimeront que la mainmise étrangère, au lieu de profiter à notre pays, aura au contraire empêché les Canadiens d'organiser et de restructurer leur société. L'industrie passe par certains stades où elle est en pleine évolution et où elle doit se modifier, où de nouveaux organismes doivent émerger, où de nouvelles structures doivent apparaître, structures qui, dans de nombreux cas, doivent refléter des conditions locales et sont indispensables dans le contexte social du moment. La propriété étrangère a imposé une structure étrangère qui ne cadrerait pas avec la situation locale, et n'était ni souhaitable ni nécessaire; elle a retardé l'évolution de l'industrie canadienne.

Ce n'est pas l'objection que l'on fait généralement à l'emprise étrangère, c'est-à-dire aux infernaux Américains et à leurs empiétements sur notre souveraineté, ce qui est d'ailleurs vrai en partie. Chose certaine en tout cas, ils ont ruiné nos industries de transformation, et c'est à cause de cela que le Canada n'a jamais vraiment décollé. Il faut le reconnaître, nous avons pu prendre de l'avance; certaines de ces industries auraient pu se développer deux ou trois ans plus tôt, mais, sur une longue période, la propriété étrangère a empêché la restructuration saine et efficace de l'industrie canadienne. S'ils n'étaient pas venus ici, nous aurions développé des industries comme l'industrie de l'acier, des industries qui ont leur place au Canada, qui sont efficaces et compétitives sur le plan international.

En parlant de l'industrie de l'acier et des tarifs, il est intéressant de noter que cette industrie n'est pas devenue efficace parce que les tarifs ont été supprimés. Les tarifs ont été supprimés après que l'industrie de l'acier est devenue efficace. Des députés ont alors soulevé des objections et demandé pourquoi l'industrie devait bénéficier de cette protection tarifaire, car elle roulait dans l'argent et était compétitive; ils ont donc avancé qu'on pouvait lui retirer sa protection tarifaire. C'était après le fait plutôt qu'avant. D'après les économistes, le retrait de la protection tarifaire forcera l'industrie à être forte et bien portante sans quoi elle mourra. Elles meurent habituellement, elles ne deviennent pas fortes et bien portantes.

L'attitude que nous aurions pu adopter comme politique gouvernementale, au lieu de laisser les choses au hasard ou à lord Beaverbrook le soin de restructurer notre industrie, aurait été de nous débarrasser de la propriété étrangère, encourager le regroupement des entrepreneurs canadiens en unités compétitives sur le plan international, et seulement alors éliminer les tarifs. Je les supprimerais unilatéralement; je ne négocierais même pas avec un autre pays parce que nous voulons supprimer le tarif pour nous assurer qu'il ne profite pas de son importance, de sa situation et de son efficacité.

En fait, c'est ainsi que fonctionne le gouvernement japonais. Il invite la concurrence étrangère non quand son industrie est faible et souffrante et essaie de démarrer, mais quand elle est forte et solide. C'est le bon sens. Que faisons-nous? Nous invitons la propriété étrangère quand notre industrie se débat pour démarrer. Cela la tue avant qu'elle ait une chance de croître. Quand on dit que les tarifs emmaillotent l'économie, ce ne sont pas en fait les tarifs mais les genres de politiques gouvernementales. Peut-être ne devrais-je pas seulement blâmer les libéraux, peut-être est-ce commun à tous les Canadiens de ne pas voir jusqu'à quel point il est destructif d'imposer une

forme de développement industriel qui est étrangère à notre pays et basée sur l'expérience d'un autre pays.

On retrouve la même formule dans d'autres industries compétitives, comme celles du ciment, du sucre et de la bière. De fait, notre industrie de la bière est si prospère que les Américains ont adopté une loi contre la propriété étrangère, pour empêcher que nos brasseurs s'implantent chez eux et fassent concurrence aux leurs. Mais une fois encore, les industriels canadiens ont réuni ces compagnies en un réseau canadien qui leur permet de résister à l'intrusion étrangère.

Je voudrais donner aux députés un exemple des effets du libre-échange, car nous en avons un de ce genre au Canada. L'exemple que je veux vous donner est celui de l'industrie de l'outillage agricole, car il y a libre-échange dans ce domaine. Dans le nouveau bill sur le tarif, je constate que le gouvernement reconnaît maintenant que l'agriculture n'est plus une affaire primitive. Les climatiseurs destinés au matériel agricole sont maintenant exemptés. En labourant, on fait bien de se mettre à l'aise notamment quand on peut amortir le coût de l'appareil.

Dans l'industrie de l'outillage agricole, on constate encore une fois ce regroupement entrepris dès le début. Massey Harris a mis sur pied cette industrie et est devenue très compétitive. La communauté agricole a exercé de très fortes pressions en vue de faire abaisser le tarif. Il a été réduit progressivement au point où il n'existe plus de protection tarifaire sur l'outillage agricole. Qu'avons-nous donc aujourd'hui? Nous avons une compagnie canadienne Massey-Ferguson, une des plus importantes au monde. Où fait-elle affaires et où effectue-t-elle ses nouveaux placements? Aux États-Unis. Quel argument invoque-t-elle? Elle prétend qu'il est plus efficace et rentable en ce qui concerne le transport de s'installer dans le Midwest américain plutôt qu'à Brantford, Winnipeg ou d'autres endroits de ce genre. Malgré qu'on lui ait signalé que les coûts de transport ne sont pas tellement importants, c'est ainsi qu'elle agit.

● (1710)

Toute la technologie moderne, toutes les innovations et tous les nouveaux investissements sont groupés aux États-Unis et il s'agit d'une société canadienne qui fonctionne sous l'empire du libre-échange. Lorsque les employés de Massey-Ferguson à Brantford ont fait la grève parce qu'ils réclamaient la parité de salaire avec les États-Unis, on a retenu les services d'experts-conseils canadiens, la société Hedlin Menzies. Si l'on veut invoquer un argument régressif, il faut retenir les services d'une firme canadienne. Hedlin Menzies a déclaré que la seule raison qui motivait l'établissement de Massey-Ferguson au Canada était les taux de salaire peu élevés. Si Massey-Ferguson devrait accorder aux travailleurs canadiens la parité de salaire avec les travailleurs américains, la société s'en irait alors aux États-Unis, selon Hedlin Menzies. Mais cette grande société canadienne qu'est Massey-Ferguson, a groupé au Canada toutes ses activités à forte concentration de main-d'œuvre et déménagé aux États-Unis ses installations automatisées et hautement productrices. Hedlin Menzies a conseillé à Massey-Ferguson de maintenir au Canada ses activités à forte concentration de main-d'œuvre et dit aux travailleurs que le seul moyen de maintenir ces activités au Canada était pour eux de travailler à un salaire inférieur. Il est ainsi, avantageux pour Massey-Ferguson de garder au Canada ses installations de montage manuel, mais de fabriquer tous les tracteurs hors du pays. Voilà comment se joue le jeu du libre-échange.